

Signé électroniquement le 30/04/2024 par
Cyril VILLEMALIN



Compte de Résultat

	31/12/2023		31/12/2022
	France	Exportation	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	336 000		336 000
Chiffres d'affaires nets	336 000		336 000
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			
Autres produits		0	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		336 000	336 000
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes (5)		9 422	20 976
Impôts, taxes et versements assimilés		24 502	26 359
Salaires et traitements		174 000	169 000
Charges sociales		62 332	96 709
Dotations aux amortissements sur immobilisations		46 202	19 886
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		1	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		316 459	332 930
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		19 541	3 070
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)		3 428	3 324
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		3 428	3 324
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)		8 181	3 068
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		8 181	3 068
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)		-4 753	256
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)		14 788	3 327

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	12 889	1 737
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	339 428	339 324
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	337 529	337 734
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	1 899	1 590
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Sarl CITYHAND

Activités des sociétés holding

15 Avenue du Professeur Jean Rouxel

44470 CARQUEFOU

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Signé électroniquement le 30/04/2024 par
Cyril VILLEMAIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. VILLEMAIN'.

Bilan Actif

	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres	231 018	66 798	164 220	210 422
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	1 199 086		1 199 086	1 193 086
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 430 104	66 798	1 363 306	1 403 508
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés				33 600
Autres créances	60 840		60 840	2 518
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	561 150		561 150	661 150
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	72 430		72 430	11 256
Charges constatées d'avance (3)	251		251	195
ACTIF CIRCULANT (II)	694 671		694 671	708 718
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	2 124 775	66 798	2 057 977	2 112 227
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 153 000)	153 000	153 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	15 300	15 300
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 624 686	1 640 466
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 899	1 590
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	1 794 884	1 810 355
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	201 857	206 848
Emprunts et dettes financières divers	30 034	59 857
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 862	2 662
Dettes fiscales et sociales	28 339	32 504
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	263 093	301 871
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	2 057 977	2 112 227
(1) Dont à plus d'un an	164 242	175 942
(1) Dont à moins d'un an	95 100	125 929
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Signé électroniquement le 30/04/2024 par
Cyril VILLEMMAIN



Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				231 018
Immobilisations corporelles	231 018			
Immobilisations financières	1 193 086	6 000		1 199 086
TOTAL	1 424 104	6 000		1 430 104

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	20 596	46 202		66 798
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	20 596	46 202		66 798

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de transport	229 500	65 280	164 220	5 ans
Matériel informatique	1 518	1 518	0	3 ans
TOTAL	231 018	66 798	164 220	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance	61 091	61 091	
TOTAL	61 091	61 091	

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	15300	10,00	153 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	15300	10,00	153 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	201 857	37 615	164 242	
Dettes financières diverses	30 034	25 034		
Fournisseurs	2 862	2 862		
Dettes fiscales et sociales	28 339	29 589		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	263 093	95 101	164 242	

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	1 650
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	1 650

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	336 000	100,00 %
TOTAL	336 000	100.00 %

CITYHAND

Société à responsabilité limitée au capital de 153 000 euros
Siège social : Espace Performance La Fleuriaye
15 avenue du Professeur Rouxel 44481 CARQUEFOU
797 984 416 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 22 AVRIL 2024

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 889,03 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 1 889,03 euros

Prélèvement sur le compte Autre réserves : 15 470,97 euros

Affectation

A titre de dividendes 17 370,00 euros

Soit 1,14 euros par part

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 1,14 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Depuis le 1er janvier 2013, une fraction des revenus perçus sous forme de revenus distribués ou d'intérêts de compte courant d'associés au sein des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, et excédant 10 % du capital social majoré des primes d'émission et des sommes versées en compte courant détenus en toute propriété ou en usufruit par le travailleur non salarié non agricole, son conjoint ou son partenaire pacsé ainsi que leurs enfants mineurs non émancipé, est désormais réintégrée dans le revenu d'activité non salarié servant au calcul des charges sociales. Cette fraction des revenus distribués ou payés, assujettie à cotisations et contributions sociales, est exclue de l'assiette des prélèvements sociaux.

L'assemblée générale décide, dès lors que la distribution est soumise aux cotisations sociales conformément à l'article L.131-6 du Code de la sécurité sociale, que la société prendra en charge la totalité desdites cotisations sociales obligatoires et facultatives.

A compter du 1er janvier 2018, les revenus distribués sont imposables par défaut au prélèvement forfaitaire unique au taux de 12,8% (auxquels s'ajoutent les prélèvements sociaux ci-après détaillés).

En cas d'option expresse et irrévocable pour l'application du barème progressif de l'impôt sur le revenu, les revenus distribués sont alors éligibles à l'abattement de 40% préalablement à l'application de ce barème.

Cette option est à formuler chaque année au moment de la souscription de la déclaration d'impôt sur les revenus. Chaque associé reconnaît avoir été informé que l'exercice de l'option est global et couvre l'ensemble de ses revenus mobiliers et plus-values de cessions de valeurs mobilières de l'année.

Conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code Général des impôts, quel que soit le mode d'imposition retenu (barème progressif ou prélèvement forfaitaire unique), un prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire fixé au taux de 12,8% s'applique au moment du versement des revenus. Il est imputable sur l'impôt finalement dû et est susceptible de faire l'objet d'une restitution en cas d'excédent.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement obligatoire non libératoire, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé concerné, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

En outre, les prélèvements sociaux sur les dividendes sont opérés à la source au taux global de 17,2%, quel que soit l'option d'imposition choisie entre le prélèvement forfaitaire unique ou l'application du barème progressif de l'IR, et l'établissement payeur, lorsqu'il est établi en France, procède à leurs retenues en faveur du Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2022	17 370 €		
31/12/2021	17 370 €		
31/12/2020 – Distribution exceptionnelle de réserves PV du 28/12/2021	800 000,00 €		
31/12/2020	15 300,00 €		

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Gérant,

Monsieur Cyril VILLEMAIN

Signé électroniquement le 30/04/2024 par
Cyril VILLEMAIN

 Signed with
universign

